

AR RENOVATION
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 50 000 euros
Siège social : 2 rue Marcel VAISSE
91550 PARAY VIEILLE POSTE
503 115 057 RCS EVRY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{ER} AVRIL 2024**

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 1^{er} avril 2024, il a été littéralement extrait ce qui suit :

(...)

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique décide de transférer le siège social du 2 rue Marcel VAISSE 91550 PARAY VIEILLE POSTE au Lot C1, bâtiment C, 11 rue Marin Angiboust 91460 MARCOUSSIS à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au Lot C1, bâtiment C, 11 rue Marin Angiboust 91460 MARCOUSSIS.

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par la prochaine décision collective extraordinaire des associés, et en tout lieu par décision de l'associé unique ou par décision collective extraordinaire des associés.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
Monsieur Raimundo ALVITES
Gérant

